



Saison 2018-2019

Prendre une licence au BCNA, c'est signer un contrat et s'engager

Le BCNA s'engage

Le club s'efforce d'assurer l'encadrement technique nécessaire à l'apprentissage et à la pratique du basket dans les meilleures conditions possibles.

Les horaires et le lieu des entraînements sont affichés aux gymnases et accessibles sur le site Internet du club.

Le club s'engage à ce que tout joueur puisse participer dans les meilleures conditions aux compétitions organisées par la FFBB dans lesquelles son équipe est engagée (la présence aux entraînements conditionne la participation aux matchs).

Les calendriers officiels des compétitions sont définis par la fédération (comité départemental ou ligue). Dès que le club en a connaissance, ces calendriers sont communiqués aux joueurs et à leurs familles par le responsable d'équipe. Ces tableaux sont affichés dans les gymnases et accessibles sur le site Internet du club.

Le JOUEUR s'engage

- À être présent à tous les entraînements, stages et à tous les matchs (championnat, coupe, amical).
- En cas d'indisponibilité (maladie, blessure, vacances, études, raison professionnelle), à prévenir son entraîneur ou son responsable d'équipe dans les meilleurs délais.
- À porter les équipements fournis par le club lors des compétitions
- À être respectueux envers ses partenaires, ses adversaires, son entraîneur et les officiels (arbitres, marqueurs, chronomètres, délégué de club...), à l'entraînement comme en match.
- À assurer, conformément à un planning établi, ses tours d'arbitrage et de tenue de table. En cas d'empêchement, il se doit de trouver lui-même un remplaçant.
- À régler l'amende (montant en vigueur au comité pour les seniors et 3 matchs à arbitrer pour les mineurs) en cas de Faute Technique ou Disqualifiante, quelque soit le championnat (comité, ligue ou fédéral).
- À jouer dans une ou plusieurs équipes du BCNA ou de la CTC du Bassin Annonéen.

La FAMILLE s'engage

À soutenir l'enfant et son équipe

Les parents s'engagent à soutenir leur enfant avec fairplay, respect et tolérance envers les coéquipiers de leur enfant, les équipes adverses, les arbitres et les entraîneurs.

À l'attention des parents de jeunes joueurs

Les parents s'engagent à prévenir l'entraîneur ou le responsable d'équipe en cas d'absence de leur enfant à un entraînement ou un match.

Les parents s'engagent à ne jamais déposer leur enfant sans s'assurer de la présence d'un éducateur responsable.

Les parents s'engagent à accompagner leur enfant jusqu'à l'intérieur de la salle et à venir le chercher de même, en respectant les horaires de début et fin entraînements et de convocation pour les matchs.

Déplacements

Les déplacements sont assurés par les parents des joueurs qui, à tour de rôle, à l'aide de leur véhicule personnel, assurent le transport de l'équipe sans indemnité versée par le club.

Chaque parent s'engage à être en règle du point de vue de son assurance automobile (s'il est licencié l'assurance de la licence prend en compte les déplacements) comme il s'engage vis-à-vis des autres familles à la prudence et au respect du code de la route.

Licences 2018-2019

| Catégories | Naiss. | Cotisation |
|---|----------------|------------|
| U7 Baby Basket | 2012 | 100 € |
| U9 Mini-Poussin(e)s | 2010/2011 | 100 € |
| U11 Poussin(e)s | 2008/2009 | 100 € |
| U13 Benjamin(e)s | 2006/2007 | 140 € |
| U15 Minimes | 2004/2005 | 140 € |
| U17 Cadet(te)s | 2002/2003 | 140 € |
| U20 Juniors | 1999/2000/2001 | 170 € |
| Seniors | 1998 et avant | 170 € |
| Loisirs (licence hors compétition) | | 110 € |
| Dirigeants (officiel et technicien) | | 50 € |
| Parents (OTM, délégué club, assurance déplacements) | | 50 € |

Demande de licence :

- La fiche de renseignements dûment renseignée et signée
- Une photo d'identité
- Le règlement de la licence (échelonnement possible)
- Un certificat médical sur formulaire FFBB (pour ceux ne venant pas aux visites médicales au Centre Hospitalier d'Annonay)
- Une photocopie de la carte d'identité ou le cas échéant du livret de famille (pour les créations de licence)

Toute demande de licence, non accompagnée du paiement, sera mise en attente jusqu'à réception de celui-ci (échelonnement possible des paiements).

Assurance :

L'assurance obligatoire est incluse dans le prix de la licence, option 1 minimum. Pour les indemnités journalières se renseigner auprès du secrétariat.

Pour tout renseignement concernant les licences, contactez Valérie FOREST au 06.67.17.51.47

*CARTES «SPORT» M'RA ET
CHEQUES SPORT ACCEPTES*

Le BCNA a besoin de VOUS

LORS DES MATCHS

- En mettant en place et/ou rangeant la salle
- En devenant PARENTS RELAIS ou JOUEURS RELAIS responsable de l'organisation des déplacements et des goûters (tour de rôle, etc...)
- En tenant la buvette
- En tenant la feuille de match, le chronomètre ou en arbitrant (licence obligatoire)

LORS DES TOURNOIS & ANIMATIONS

- En venant aider à l'organisation
- En tenant la buvette
- En venant mettre en place les animations
- En aidant à ranger en fin de manifestation
- En proposant son aide et ses idées pour améliorer ou innover sur les animations

SPONSORING / PARTENARIAT

Pour son fonctionnement (salaires, frais d'engagement des équipes, arbitrages, renouvellement des tenues de match, des ballons, du matériel d'entraînement), le club a besoin de moyens financiers.

Vous pouvez nous aider en apportant de nouveaux partenaires ou sponsors par le biais de vos connaissances ou de votre travail, ou par vos compétences professionnelles (RH, fiscale, commerciale,...).

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60% du don dans la limite d'un plafond de leur chiffre d'affaires annuel.

Tout licencié(e) apportant un nouveau partenariat (sponsor ou mécénat) supérieur à 150€ se verra offrir 30€ en bon d'achat club.

VOUS AVEZ A COUP SUR UN DON OU UNE COMPETENCE POUVANT AIDER LE BCNA

Droit à l'image

Toute inscription au BCNA vaut pour accord quant à la publication de photos ayant lien avec l'activité basket susceptibles d'apparaître sur le site de l'association, les réseaux sociaux, dans la presse ou dans toute autre communication que le club jugera utile. Le refus devra parvenir en lettre recommandée.



Basket Club Nord Ardèche
Annexe Ecole Jean Moulin
5 Avenue Emile Bouschon
07100 ANNONAY
04 75 33 18 50

www.bcna.fr
e-mail : siege@bcna.fr
@BCNordArdeche